23 ème CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE M COMME MUTUELLE



2 course du challenge dunes de flandre 2015

GRANDE-SYNTHE

SAMEDI 7 MARS 2015







Organisées par l'Olympique Grande-Synthe Athlétisma avec le concours de la Municipalité

PARTENAIRES OFFICIELS DU CHALLENGE













RÈGLEMENT DE LA COURSE

- → Les juniors devront courir la course populaire pour être classés au challenge 2015.
- → La course 1 (école d'athlétisme / poussins) n'est pas compétitive, « il n'y a pas de classement »

COURSES

Ouvertes à tous, licenciés ou non, suivant les règlements de la FFA, y compris Handisport (handibikes interdits).

Quatre épreuves au programme :

N°	départ	Catégories	Distance
Course 1	14 h 20	École d'athlétisme (2006 et après)	800 m
		Poussin(e)s (2004 et 2005)	1 100 m
Course 2	14 h 30	Benjamin(e)s (2002 et 2003)Minimes (2000 et 2001)	2 500 m
Course 3 P. Hondermarck	15 h 00	Espoirs (1993 à 1995) à Vétérans (1975 et avant)	10 000 m
Course 4 16 h 30 Populaires		Cadets (1998 et 1999) à Vétérans (1975 et avant)	5 000 m

SECRÉTARIAT, VESTIAIRES ET DOUCHES

Stadium du Littoral. Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets personnels laissés dans les vestiaires ou dans les douches.

INSCRIPTIONS

Pas d'inscription le jour de la course.

- → **Gratuit** pour les "École d'athlétisme" à minimes
- → 5 € pour le 10 km, 8 € si inscription par téléphone ou mail
- → 2 € pour la "Populaires", 5 € si inscription par téléphone ou mail

DOSSARD

- → Retrait le jeudi 5 mars de 18 h à 19 h au stade Deconinck.
- → À retirer à partir de 11 h le samedi 7 mars au secrétariat au Club-House du Tir à l'arc au Stadium du Littoral à Grande-Synthe.

Tout participant pliant son dossard afin de masquer l'inscription publicitaire ne sera pas classé et ne pourra prétendre au lot que son classement lui attribuerait. Ce dossard doit être fixé par 4 épingles sur le devant du maillot et doit rester visible sous peine de mise hors course par les Commissaires de course.

ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la

MACIF (contrat MAS Association no 8847537)

Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

SÉCURITÉ

Assurée par les Commissaires de course. Les suiveurs à vélo sont interdits.

Service médical: assuré par une antenne médicale.

Ravitaillement: prévu à proximité de la ligne d'arrivée.

CLASSEMENT

- → Courses "Populaires" et "10 km": scratch par ordre d'arrivée.
- → Challenges des écoles : un challenge du nombre et un challenge de participation (pourcentage de participants/nombre d'élèves de l'école)

RÉCOMPENSES

Un lot à chaque arrivant.

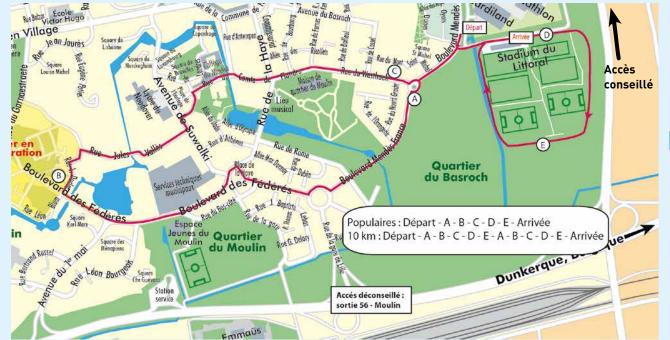
- → 1. "Populaires":
 - scratch 3 premières femmes de 50 à 25 €
 - scratch 3 premiers hommes de 50 à 25 €
- → 2. "10 km" scratch femmes / Hommes
 - Hommes : 5 prix de 150 € à 40 €
- Femmes : 5 prix de 150 € à 40 €
- Handisports : 3 prix de 150 € à 80 €
- Prix non cumulables pour les 3 premiers
 V1. V2. V3 V4 H et F (20 € à 10 €)
- → Challenges des écoles (présence d'un représentant de l'école souhaitée : enseignant, parent ou élève).
- → Tombola pour les courses 3 et 4 (pour les inscriptions reçues avant le samedi 28 février 2015) ouverte à tous les athlètes classés. Présence obligatoire pour recevoir les récompenses ou le lot. Tirage au sort après la remise des prix (17 h 45). 2 vélos à gagner.

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE, TÉLÉVISUELLE ET INFORMATIQUE

Tout coureur(se) qui se voit attribuer un dossard, autorise l'organisateur à utiliser son image prise lors de l'événement et son adresse pour lui envoyer le classement.

LE SEUL FAIT DE PARTICIPER IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Les parcours



Partenaires









2 course du Challenge Dunes de Flandre 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

4èmes FOULÉES DU STADIUM	N° de dossard (réservé à l'administration)
SAMEDI / MANS ZUIS	PAS D'INSCRIPTIONS OUR DE LA COURSE.
Nom :	
Prénom :	Homme Femme
Nationalité :	Année de naissance (obligatoire) :
Adresse personnelle (obligatoire) :	
Code postal :Ville :	Pays :
Tél (obligatoire) :E-mail :	
☐ Individuel ☐ Club / Association / Entreprise :	
École (+ ville) :	
N° de licence FFA	Écrire en lettres capitales SVP (prière d'écrire lisiblement)

Courses (cochez votre course)							
	N°	départ	Catégories	Distance			
	Course ①	14 h 20	École d'athlétisme (2006 et après)	800 m			
	Course		Poussin(e)s (2004 et 2005)	1 100 m			
	Course 2	14 h 30	Benjamin(e)s (2002 et 2003)Minimes (2000 et 2001)	2 500 m			
	Course 3 Pierre Hondermarck	15 h 00	Espoirs (1993 à 1995) à Vétérans (1975 et avant)	10 000 m			
	Course 4 Populaires	16 h 30	Cadets (1998 et 1999) à Vétérans (1975 et avant)	5 000 m			

Pour participer à la **tombola**, s'inscrire avant le **samedi 28 février 2015** (cachet de la poste faisant foi) **Gratuité** pour les "École d'athlétisme" à Minimes. Droit d'inscription pour le **10 km**: **5** € (**8** € par mail ou tél). Droit d'inscription pour la "**Populaire**": **2** € (**5** € par mail ou tél).

DOCUMENT OBLIGATOIRE:

- ☐ Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course
- ☐ Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- ☐ Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire
- ☐ Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA [mait : cilifathle.fr]

Signature Obligatoire

(Ou du représentant légal pour les mineurs)

Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

- → Inscription à envoyer avant le 3 mars 2015 (cachet de la poste faisant foi) à : OGS Athlétisme 4 rue de la Pommeraie - 59640 Dunkerque
- → Chèque à l'ordre de : OGS



1 MOIS OFFERT

M comme Mutuelle vous offre le 1er mois de cotisation pour toute nouvelle souscription à la complémentaire santé 100% Vous, avant le 30 novembre 2015.

Toutes nos agences sur :

mcommemutuelle.com



Entrez dans le mouvement

AGENCE DE DUNKERQUE 1, rue de la Tranquilité

FAITES CONFIANCE À VOTRE OPTICIEN MUTUALISTE

FAITES COMME NOUS* LE SPORT C'EST LA SANTÉ!





Centre optique de Dunkerque

26 à 34, rue du Maréchal French

Centre optique de Grande-Synthe 10-11, place François Mitterand

Centre optique de Gravelines Centre commercial "Le Polder"

Centre optique de Bray-Dunes 23, rue Roger Salengro

Centre optique de Hazebrouck 16, rue de l'Eglise

Centre optique de Saint-Pol-sur-Mer 184, rue de la République



